Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

INTRODUCTION

- 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et la crise socio-économique mondiale qui en découle
- La forte inflation, qui perdure depuis maintenant presque un an, et qui met en difficulté l'économie, notamment les collectivités locales
- Le bloc DGF sera augmenté de 320 000 000€ en 2023, pour atteindre les 27 milliards
- Une hausse modérée des dépenses de fonctionnement de la commune en raison de l'inflation qui persiste dans le temps
- En investissement, la commune poursuit ses réalisations, avec notamment le troisième groupe scolaire

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses de fonctionnement progressent modérément en 2023
- La principale hausse est perceptible sur la masse salariale, bien que celle-ci reste à un niveau correct (+ 4%)
- Les charges à caractère général augmentent également de façon limitée, ce qui démontre les efforts effectués par la commune en la matière
- Les charges de gestion courante augmentent en raison de nouvelles imputations budgétaires
- A noter une baisse des dépenses exceptionnelles

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

1. La masse salariale

- Elle s'élève à 6 187 000€ pour l'exercice 2022, soit + 14,5% par rapport à 2021 (municipalisation de la crèche)
- En 2023, la croissance sera bien plus faible: environ + 4%
- Les principaux facteurs étant le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires, et d'un agent aux services techniques
- L'augmentation de la masse salariale s'explique aussi par la revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2022, qui s'appliquera sur une année entière en 2023
- La stagiairisation de 10 agents jusqu'ici contractuels

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

2. Les charges à caractère général

- Elles étaient de 2 658 000€ en 2022 (dépenses réelles)
- En 2023, elles progresseront en rapport avec :
- La forte augmentation des contrats d'assurance
- Une attention particulière à l'entretien des voiries et des espaces verts
- La poursuite de l'inflation: énergie, carburant, matériaux…
- La hausse sera contenue: environ + 3,8%

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

3. Autres charges et charges financières

- La subvention municipale au CCAS sera augmentée d'environ 11 000€ pour atteindre 350 000€
- La participation au SDIS connaît une hausse significative de 6,45%, soit 20 000€. Elle atteindra ainsi 330 000€
- Environ 200 000€ de subventions aux associations, soit un montant similaire à 2022
- Une nouvelle ligne budgétaire de 45 000€ concernant les contrats informatiques « en nuage », auparavant mis sur le chapitre 011
- Une hausse du remboursement des intérêts de la dette en raison d'un nouvel emprunt mobilisé en 2023 (charges financières)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

B. Les recettes de fonctionnement

- Les produits de service devraient légèrement augmenter en 2023
- Une hausse des recettes liées aux impôts et taxes est envisagée, en raison de l'inflation constatée en 2022, sur laquelle est calculée la revalorisation des bases
- Les taux d'imposition communaux ne sont pas augmentés
- Des dotations et participations qui se maintiennent
- La municipalité élabore des prévisions de recettes raisonnables, pour construire un budget au plus près de la réalité.

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

1. Impôts et taxes

- 6 100 000€ taxes foncières en progression au regard de l'évolution des bases (+7%)
- 1 258 000€ pour l'attribution de compensation versée par le Grand Avignon qui reste identique
- 206 000€ Fonds de péréquation qui reste sensiblement le même
- 34 000€ pour la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) similaire à 2022
- 350 000€ de taxe sur les droits de mutation (hypothèse raisonnable car le marché de l'immobilier pourrait se contracter en 2023)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

2. Dotations et participations

- Ce chapitre devrait être sensiblement identique à 2022
- 610 000€ dotation forfaitaire (estimation identique)
- 120 000€ dotation de solidarité rurale (estimation identique)
- 110 000€ dotation nationale de péréquation (estimation identique)
- 690 000€ participation d'autres organismes (notamment CAF)
- 102 000€ pour les autres participations de l'Etat (Maison France Services et aides pour repas à 1€ restauration scolaire, mais moins d'emplois PEC car stagiairisations)
- 30 000€ pour la compensation versée par l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

3. Produits des services

- Ce chapitre se maintient par rapport à l'exercice 2022
- Maintien des redevances périscolaires et à caractère de loisirs, et d'enseignement (380 000€ environ)
- Maintien des redevances à caractère social, avec la municipalisation de la crèche (120 000€)
- Maintien des recettes liées aux concessions des cimetières, ainsi qu'à l'occupation du domaine public communal (32 000€ + 27 000€)
- Poursuite de la mutualisation du personnel communal pour le CCAS évaluée à 52 000€ (RH + finances + service entretien)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

4. Autres recettes

- Légère progression des revenus liés aux revenus des immeubles (produits supplémentaires des antennes relais)
- Baisse des recettes exceptionnelles, l'année 2022 ayant été marquée par le remboursement à la commune des frais engagés pour reconstituer les données disparues à la suite de la cyber-attaque, soit 202 000€, absents en 2023
- De manière générale, elles sont donc en forte baisse

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses d'investissement

- En 2023, elles concerneront principalement, l'acquisition du foncier pour la future école et le marché de maîtrise d'œuvre (MOE)
- La réfection de la voirie communale
- Le déploiement de la vidéo-protection
- La transition énergétique
- Diverses acquisitions de matériel pour les services municipaux et les écoles

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

1. Les reports 2022 à réaliser en 2023

- L'acquisition du foncier, et le paiement des premières tranches de ses prestations au maître d'œuvre (MOE), pour la construction du nouveau groupe scolaire
- La construction du nouveau poste de police municipale
- L'aménagement du parc Folard (tranche 2)
- L'isolation par l'extérieur du groupe scolaire Marcel Pagnol

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

2. Les travaux de voirie

- 160 000€ aménagement d'une partie de la route de la Garance
- 100 000€ diverses réfections de placettes dans les lotissements
- 200 000€ divers aménagements sur le réseau communal (ralentisseurs; aménagements de sécurité…)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

3. La transition énergétique

- 111 000€ pour la gestion technique des bâtiments (GTB)
- 60 000€ pour la rénovation énergétique de la bibliothèque

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

4. Les autres travaux

- 150 000€ pour les tranches 1 et 2 d'extension de la vidéoprotection

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

5. Les diverses acquisitions

- 40 000€ pour un camion pour le service Espaces verts
- 60 000€ pour une épareuse pour le service Espaces verts
- 30 000€ pour un véhicule pour le service Entretien
- 12 000€ pour réparations caméras et acquisitions de matériel pour la PM
- 10 000€ barrières de sécurité
- 10 000€ logiciel Attal de gestion des travaux
- 9 000€ mobilier pour la crèche
- 7 000€ d'outillage pour les services techniques
- 30 000€ de matériel pour l'ensemble des services municipaux (mobilier; matériel informatique; bureautique; logiciels…)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

B. Les recettes d'investissement

- Elles sont alimentées par l'autofinancement à hauteur d'environ 800 000€
- Un emprunt à hauteur de 1 500 000€
- Les amortissements et le FCTVA (300 000€)
- La taxe d'aménagement avec une recette estimée à 400 000€ (hypothèse basse)
- La cession de deux biens communaux (160 000€): maison rue Louis Gros + parvis de la gare
- Ces recettes pourront être augmentées par des subventions d'équipement, les réponses devraient intervenir au printemps

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

Dossiers de subvention pour 2023

- 115 000€ au titre de la DSIL pour les travaux de transition énergétique (dossier déposé)
- 350 000€ au titre de la DETR pour la construction du futur groupe scolaire (dossier déposé)
- 157 994€ avenant avec le CD 84 (cheminements doux vers le futur groupe scolaire, avenue Waksman et vers le collège + aménagement du parc de Folard)
- Possibilité de mobiliser le fonds de soutien du Grand Avignon (730 000€ pour Morières)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

Les demandes de subvention « Fonds vert »

- Le remplacement de luminaires par des éclairages LED, ainsi que la rénovation énergétique de la bibliothèque Takaya.
- La deuxième phase de rénovation des ouvrages de gestion de l'eau, et projet pédagogique sur le cycle de l'eau pour le parc de Folard
- Les aménagements de l'éco-quartier et la construction du groupe scolaire (bâtiment exemplaire)

Morières lès Avignon

Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 084-218400810-20230314-2023_03_002-DE

CONCLUSION

- Le contexte post-COVID et la guerre en Ukraine changent complètement la donne sur plan économique
- La commune est frappée de plein fouet par l'inflation galopante et durable que nous connaissons
- Pour autant, elle poursuit ses efforts pour maintenir, et même améliorer, le service public rendu aux Moriérois
- L'objectif étant de maintenir un haut niveau d'investissement, sans accroître la pression fiscale

Morières lès Avignon